

## 14 / RÉUNION DU 16 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize décembre deux mil quinze à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de LAMBERVILLE, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. Le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 et L.2122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : F. de BRUNVILLE, Y. FRANCOISE, P. POTEY, M. HELAINE, C.MARIE, R.LEFEBVRE, B. FOUSSE, A. FOUSSE, S. DUVIVIER, J. RIVIERE

Absents excusés : L-M GRELLIER

Secrétaire de séance : M. Bernard FOUSSE

### I) ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 05 NOVEMBRE 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité et le registre est signé.

### II) CHOIX DU LOCATAIRE LOGEMENT 7 LA MAIRIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier pour la location du logement sis 7 La Mairie suite au départ de M. Aurélien FOUSSE. Le dossier est au nom de Monsieur Jean-Yves HEBERT. Après étude des pièces jointes au dossier, le conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour lui attribuer le logement pour un loyer mensuel de 420€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### III) PARTICIPATION COUTS SCOLAIRES ECOLE DE SAINT AMAND

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la participation scolaire pour l'école de Saint-Amand correspond à 100 % des frais soit 626 € par enfant. L'état de la commune fait apparaître cinq enfants. Il y a une erreur concernant un élève qui n'est plus habitant de la commune. Monsieur Le Maire va faire modifier la liste par la commune de Saint-Amand, et demande au conseil municipal de délibérer pour accepter le règlement de 626 € par enfant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter le règlement de 626 € par enfant à la commune de Saint-Amand soit pour l'année scolaire 2014/2015 la somme de deux mille cinq cent quatre euros (2 504 €).

### IV) CONVENTION CENTRE DE GESTION / COLLECTIVITES

Monsieur Le Maire fait lecture de la convention du CDG 50 relative à la mission d'intervention sur les dossiers CNRACL. Cette convention est conclue du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 31 décembre 2015.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la signer.

### V) FRAIS DE DEPLACEMENT DE MME PAULETTE POTEY

Mme Paulette POTEY se retire de la salle, M. Le Maire indique que Mme Paulette POTEY a effectué 312.5km avec son véhicule personnel pour différents déplacements au cours de l'année 2015. En appliquant le tarif en vigueur c'est-à-dire 0.32€/ km cela représente la somme de 100€. Le conseil municipal approuve le versement à l'unanimité, cette dépense sera mandatée à l'article 625 du budget.

#### IV) QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux pour le parking, la voirie, l'accessibilité**

M. Le Maire présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire des travaux pour la création, l'aménagement et la mise en accessibilité du parking qui sera situé au bourg, en face de la salle et de la mairie courant 2016. Le coût estimé pour la réalisation est de 83 451€ TTC.

Le conseil Municipal après avoir délibéré donne son accord pour la réalisation de ces aménagements et autorise M. Le Maire à formuler et à déposer les dossiers de demande de subvention.

- **Devenir du CCAS**

M. Le Maire fait part au conseil municipal que les communes de moins de 1500 habitants n'ont plus l'obligation de disposer d'un CCAS et qu'il y a donc la possibilité de dissoudre le CCAS actuel.

Le Conseil Municipal accepterait la dissolution du CCAS si il y a la possibilité de conserver des bénévoles hors membres du conseil municipal dans les membres de la commission affaires sociales, dans le cas contraire le conseil municipal souhaite conserver le budget du CCAS.

- **Demande d'une poubelle**

M. Le Maire informe le conseil municipal que les usagers de la salle réclament une poubelle pour les ordures ménagères. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de celle-ci.

La séance est levée à 22 H

Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
F. de BRUNVILLE

Le secrétaire de séance,  
B. FOUSSE

Y. FRANCOISE,

Les Conseillers,  
P. POTEY,

M. HELAINE,

C.MARIE,

R.LEFEBVRE,

A. FOUSSE,

S. DUVIVIER,

J. RIVIERE

L-M GRELLIER  
**Absent**